



Que faire si vous trouvez un animal abandonné ?

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

Que faire si vous en recueillez un, qui contacter si vous avez perdu le vôtre ?

Publié le 02 janvier 2023



Cas n°1 : vous venez de trouver un animal errant. Que faire ? Prenez contact avec la police municipale, qui s'occupe de tout.

La police municipale (coordonnées ci-dessous) dispose d'un numéro d'astreinte pour joindre à tout moment les services de la Ligue Protectrice des Animaux (LPA) qui est en charge de l'enlèvement des animaux errants de la voie publique, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Après avoir contacté la police municipale, hors animaux dangereux et dans la mesure du possible, il vous est demandé de garder l'animal près de vous, afin que le personnel ait le temps d'intervenir sur les lieux de l'enlèvement.

Cas n°2 : vous avez perdu un animal : contactez la Ligue Protectrice des Animaux.



Que faire si vous trouvez un animal abandonné ?

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

La LPA dispose d'une fourrière intercommunale installée Chemin de Bargues à Lille ([situer](#) [1]). Horaires d'ouverture, n° de téléphone et email sont sur [son site web](#) [2]. N'hésitez pas à la contacter : la LPA héberge tous les animaux retrouvés sur le territoire wambrechitain.

Pour récupérer votre animal, munissez-vous d'une pièce d'identité. Si l'animal est identifié (puce ou tatouage), vous devrez aussi vous munir du justificatif et du carnet de suivi vétérinaire de l'animal.

POLICE MUNICIPALE

35, rue du Général Leclerc | [situer](#) [3]

> 03.20.39.65.34 / police.municipale@wambrechies.fr [4]

- [Site de la LPA, qui gère la fourrière intercommunale Accès](#) [2]

URL de la source (modifié le 03/05/2023 - 13:57): <https://www.wambrechies.fr/actualites/que-faire-si-vous-trouvez-un-animal-abandonne>

Liens

[1] <https://www.google.fr/maps/place/LPA+Ligue+Protectrice+des+Animaux/@50.6160097,3.0419687,18.54z/data=!4m5!3m4!1s0x47c2d50c7974be1b:0x11aaabe48959d7a4!8m2!3d50.615959!4d3.0424954>

[2] <https://www.lpa-nf.org/>

[3] <https://www.wambrechies.fr/vivre-wambrechies/police-municipale>

[4] <mailto:police.municipale@wambrechies.fr>